

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  [@parcoursupinfo](https://www.instagram.com/parcoursupinfo)

 [@parcoursupinfo](https://twitter.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Mesdames
GUILLAUME
PENNELLE et
AMAVASSY

Psy-EN

Permanences
au lycée :
lundi, jeudi et
vendredi
(prise de RV à
la vie scolaire)



1 rue Talma – 91 800 BRUNOY

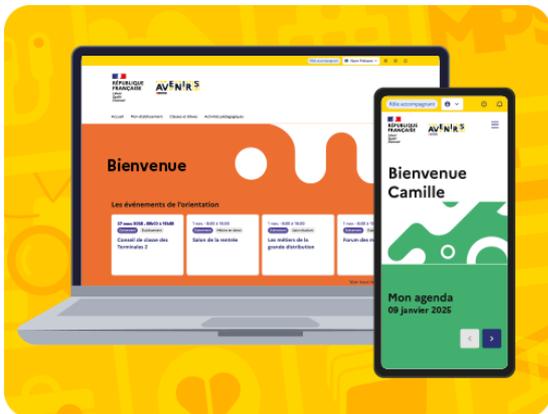
 01 60 46 07 56

cio-brunoy@ac-versailles.fr

Le calendrier 2025 en 3 étapes

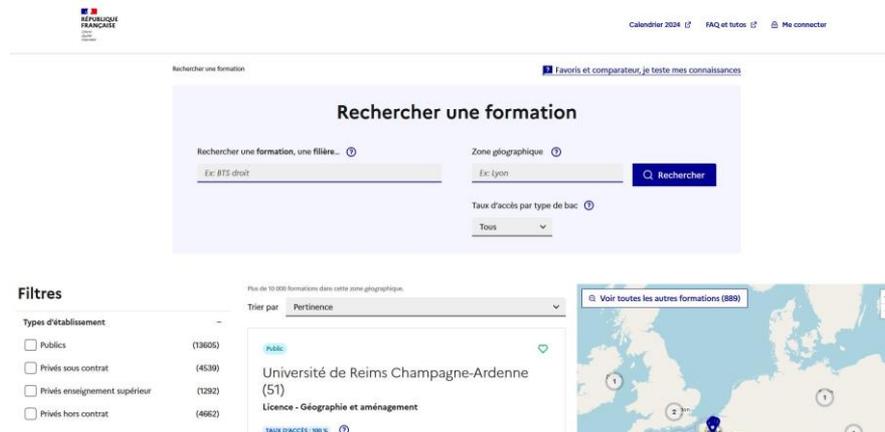


Les ressources pour préparer son projet d'orientation (1/2)



Sur [Avenir3.onisep.fr](https://www.avenir3.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**



Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer les « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

Les ressources pour préparer son projet d'orientation (2/2)



Echanger avec des professionnels au sein du lycée

- Les professeurs principaux
- Les personnels d'orientation (PsyEN)

Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

Se préparer avec les outils Parcoursup

- Quiz, Vidéo-tuto, Règles d'or, Foires à questions
- Site d'entraînement de la phase d'admission

24 000 formations disponibles via le moteur de recherche de formation

○ Des formations sous statut étudiant :

- Formations dites « non sélectives » : les différentes licences, les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS),...
- Formations dites « sélectives » : les classes prépa, BTS, BUT, IEP, les formations en soins infirmiers, les écoles d'ingénieur, de commerce et de management,...

○ Des formations sous statut d'apprenti (en alternance)

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et formation théorique dans un établissement
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et s'insérer durablement
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

☞ **Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup** > prendre contact directement avec les établissements

- **Nouveauté-2025** → **Carte d'identité de chaque formation**: une lecture des informations essentielles



Vérifier en un clin d'œil : le statut de l'établissement (public/privé, le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, l'éligibilité aux bourses,...)

- **Nouveauté-2025** → Sur le site parcoursup.gouv.fr - **espace Ressources** de nombreux documents/livrets sont disponibles. Ils aident lycéens et parents à se repérer pour faire leurs choix



Fiche de présentation des formation organisée en 6 rubriques clés

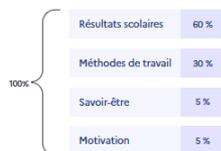
- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les frais de scolarité, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** : à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements,..) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** : en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais
- **Visualiser les chiffres clés de la formation** : des données clés sur l'admission en 2024 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années **Nouveauté-2025**
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation **Nouveauté-2025**
- **Contactez et échangez avec l'établissement** : contacts des référents de la formation

Rubrique Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

La formation est pluridisciplinaire : elle est ouverte aux profils littéraires et aux profils scientifiques.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 60%

coursus du second degré	Éléments évalués :	ESSENTIEL ●●●●
	Notes de terminale en philosophie (tronc commun). Notes de première et de terminale en Humanités, littérature et philosophie si la spécialité a été choisie.	
coursus du second degré	Éléments évalués :	IMPORTANT ●●●●
	Notes de première et de terminale dans une ou plusieurs des disciplines suivantes (selon les matières suivies) : français, histoire-géographie, disciplines en lien avec les sciences humaines, mathématiques, SVT, SES, sciences de l'ingénieur.	

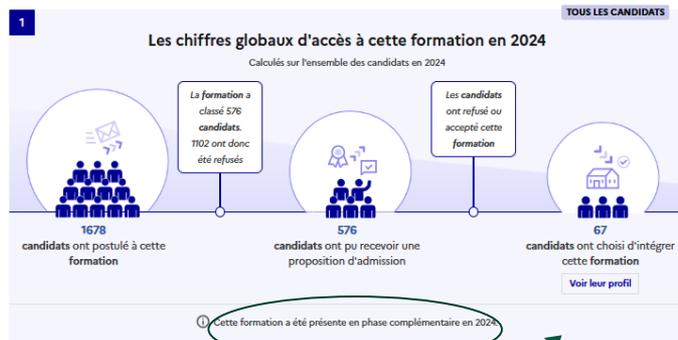
- Une présentation globale et détaillée des critères étudiés
- Une rubrique Conseils à destination des candidats
- **Nouveauté-2025** : Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux et plus riches en données

Rubrique Visualiser les chiffres d'accès à la formation (1/2)



① Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

84 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024



🔗 En savoir plus sur l'accès à la formation [selon mon profil](#)

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.

Bac général
 Bac technologique
 Bac professionnel

- Une visibilité du taux d'accès par type de baccalauréat dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats
- Des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2024
- Des chiffres déclinables pour chaque type de Bac

Rubrique Visualiser les chiffres d'accès à la formation (2/2)



3 Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

4 Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Sélectionner la première spécialité

Sélectionner la deuxième spécialité

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.
A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat



Action mise en œuvre pour favoriser l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur

- Taux minimum de lycéens boursiers fixé pour cette formation en 2024 : 22%
- Taux minimum de bacheliers technologiques pour cette formation de BUT en 2024 : 50%

- Une visibilité sur les possibilités d'accès et le type de profil attendu selon l'origine de Bac
- Des conseils personnalisés pour aider : avoir les bons réflexes, consulter les critères spécifiques de la formation, diversifier les vœux (vœux d'ambition, de raison, de précaution)

Rubrique Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Poursuite d'études

La poursuite d'étude est possible en L3 à l'Université ou en CFA. Des licences professionnelles nombreuses et variées y sont proposées dans le domaine du tourisme ou dans des domaines connexes.

Une classe préparatoire ATS existe au sein de l'ENC, permettant aux titulaires de BTS de se présenter aux concours de recrutement des écoles de commerce.

La réussite des étudiants

- **Taux de passage en 2ème année** : 86,6 tous bacs confondus
- **Taux de réussite en 2 ou 3 ans** : 74,5% tous bacs confondus

Sources des données

Débouchés professionnels

Le BTS Tourisme permet de travailler dans toutes les entreprises du secteur :

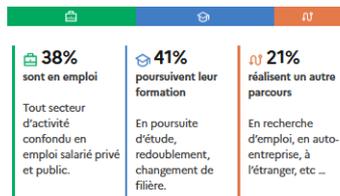
- Les entreprises de tourisme : agences de voyages, voyagistes, centrales de réservation, parcs d'attraction et sites de loisirs, loueurs de véhicules de tourisme
- Les organismes du tourisme territorial : offices de tourisme, parcs naturels, associations de développement patrimonial ou touristique (écomusées, routes touristiques etc.)
- Les entreprises d'hébergement pour leurs activités touristiques : hôtellerie de plein air, clubs et résidences de vacances, chaînes hôtelières
- Les entreprises de transport de personnes pour leurs activités touristiques : compagnies aériennes, autocaristes, croisiéristes

L'insertion professionnelle des étudiants

Avenir des élèves en sortie de BTS :

Tourisme

Pour l'établissement Ecole Nationale De Commerce



Ces données sont issues du [dispositif Inserjeunes](#) , promotions 2021 et 2022. D'où viennent ces données ? [ici](#)

- Une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants
- Une information sur la réussite des étudiants
- *A venir* : des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études

Consolider son projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ A prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ Pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux, CPE et les psychologues de l'Éducation nationale

2

15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 13 mars 2025 : **dernier jour pour formuler mes vœux.**

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**



FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte** : une adresse valide et régulièrement utilisée
>> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : Renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

- **L'INE** (Identifiant national élève en lycée) : il figure sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Pour des **formations sélectives et non sélectives**
- **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu.
- **Des vœux non classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Des vœux qui ne sont connus que de l'élève** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifier les vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**
(ex : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » regroupe toutes les formations de BTS MCO à l'échelle nationale).
- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- Sauf exception (**PASS Ile-de-France**), il n'y a **pas de vœu multiple pour les licences.**

Formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- BTS, BUT, DN MADE, CPGE, DCG, EFTS, DNA regroupés l'échelle nationale

Formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- Ecoles d'ingénieurs et de commerce/management , le réseau des Sciences Po / IEP
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale. Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

Focus sur les vœux multiples : Exemples

Ex 1. Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Ex 2. Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et les 4 sous-vœux (les instituts) ne sont pas décomptés.

A noter : Dans chaque dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre le nombre de vœux multiples et de sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- **Pas de date limite** pour formuler des vœux en apprentissage (pour la majorité des formations en apprentissage)
- **Une rubrique spécifique** dans le dossier des candidats pour formuler des vœux en apprentissage
- Des **ressources disponibles** sur parcoursup.gouv.fr (**Espace Trouver une formation**) & sur alternance.emploi.gouv.fr

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...):

- Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors
- **Il n'y a pas de secteur géographique**

Pour les formations non-sélectives (licences, PASS):

- Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie (où ils sont prioritaires) ou en dehors
- Lorsque la licence (*par exemple PASS en Ile-de-France*) est très demandée, **une priorité au secteur géographique s'applique** : un % maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur
- Secteur géographique Ile-de-France: **il n'y a pas de distinction entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles**

Demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après l'accord d'une proposition d'admission** : Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser le dossier et confirmer les vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent :

- **Compléter leur dossier**
 - > rubrique « préférence et autres projets »
 - > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
 - > pièces complémentaires demandées par certaines formations
 - > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)
- **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 ne sera pas examiné par la formation

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance, sa compréhension de la formation et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec ses propres mots en 1500 caractères ce qui conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans le dossier
- **La lettre de motivation** est personnelle. Il est nécessaire de la renseigner, de soigner l'orthographe et le style, d'éviter les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour une candidature. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT**

A noter : Pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans le dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et il y a davantage d'espace pour expliciter sa compréhension de la formation, du métier et son intérêt.

La rubrique Préférence et autres projets

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1^{er} juillet 2025
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme

A noter : Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique Activités et centre d'intérêts

Rubrique facultative dans laquelle le candidat :

- **Renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations:** activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.
- **Fait connaître ses engagements:** vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des demandes en Licence de Droit :

Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep

<https://avenir.onisep.fr/attestation-parcoursup/droit-questionnaire-d-auto-evaluation-2023>

Accessible (**dès le 15 janvier 2025**) à partir des fiches formations concernées

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

**Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup
jusqu'au 2 avril 2025**

Les éléments constitutifs du dossier : bulletins scolaires

- **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés directement par le lycée et pourront être vérifiés début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : les vœux ne peuvent pas être confirmés tant que les bulletins scolaires ne sont pas remontés dans les dossiers des candidats.

La fiche Avenir renseignée par le lycée

- Suite au conseil de classe du 2^o trimestre, l'équipe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - ✓ l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - ✓ les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - ✓ l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat**
 - **Année de 1^{ère}** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat
 - **Année de Terminale** : bulletins scolaires des 1^o et 2^o trimestre
 - **Des informations sur les parcours spécifiques**
 - Participation aux cordées de la réussite
 - Certification des compétences numériques (Pix)

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin

Rappel : Parcoursup ne décide pas de l'affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse des candidatures

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent les candidatures dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort**

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de l'affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot

Un appui aux lycéens boursiers

- **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- **Une aide financière de 500 €** aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

- Les **formations prenant en compte la participation aux cordées de la réussite le signalent** sur la fiche de présentation de la formation
- L'information sur la **participation aux cordées de la réussite** est remontée par les proviseurs
- **Le lycée décide** s'il souhaite que cette information soit portée à la connaissance des formations

Des places prioritaires pour les lycéens pros et technos dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.

VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repenser aux vœux, à ceux qui intéressent vraiment les candidats car **il faudra faire un choix**
- Les candidats commencent à consulter **les réponses des formations le 2 juin 2025**
- **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres en liste d'attente
- Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**. En l'absence de réponse, la proposition est retirée
- Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente** et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

- **Il faut se préparer à faire un choix** car les propositions arrivent dès le départ et il est demandé de choisir.
 - Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions
 - Au 1^{er} jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ; en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition

- **Il faut se préparer à faire un choix** car **entre le 6 et le 10 juin 2025**, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
 - L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
 - Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère. Pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser est : « si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ? »

- **Parcoursup accompagne tout au long de la phase d'admission avec des outils pratiques**
 - Le site d'entraînement de la phase d'admission
 - Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

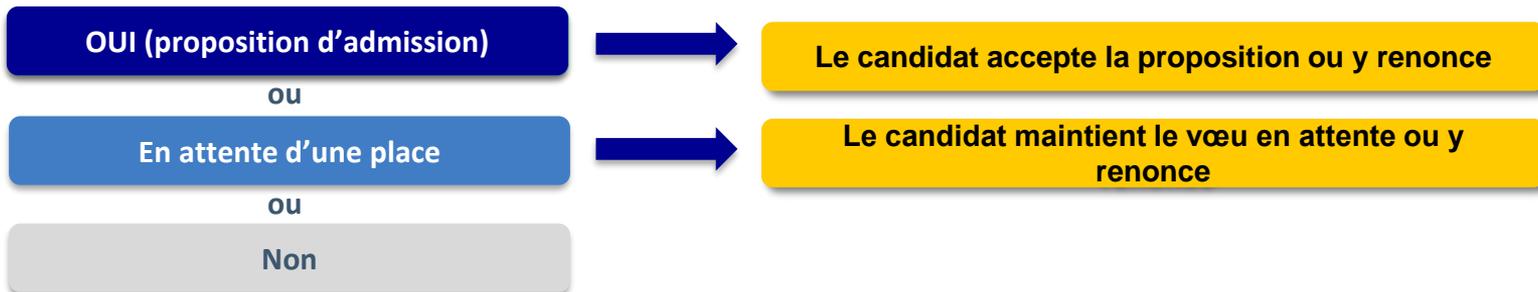
Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

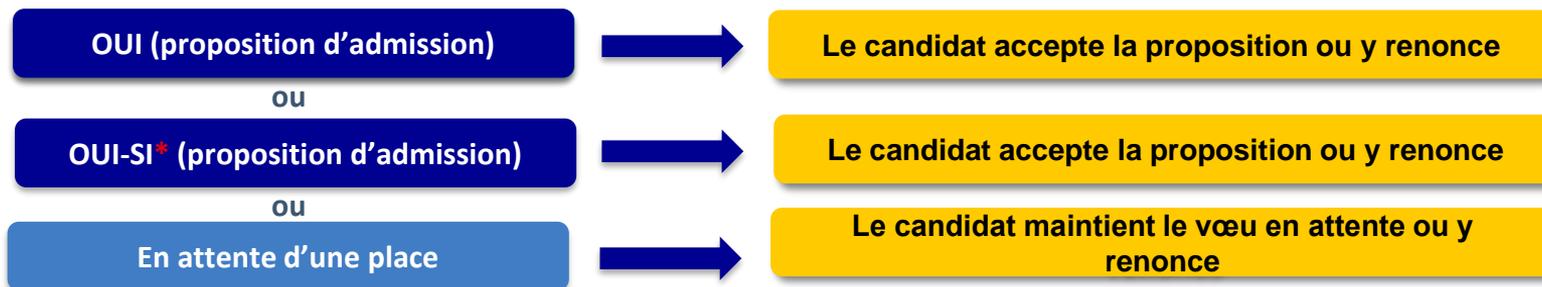
Info : Du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
- **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente**
 - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

- **Le lycée ne reçoit que des réponses « en attente »**
 - des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

- **Le lycée ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**
 - dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2025**: les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée et/ou au CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- **Du 11 juin au 11 septembre 2025**: pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- **A partir du 1er juillet 2025**: les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup
- **Respecter la date limite indiquée**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour se familiariser avec la procédure, les outils Parcoursup, s'exercer (quiz,...)
- **Anticiper, ne pas attendre la dernière minute pour préparer son projet d'orientation** : construire son projet d'orientation progressivement, explorer la carte des formations, consulter les fiches des formations
- **Faire des vœux pour des formations qui intéressent, sans s'autocensurer, penser à diversifier les vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul**
- **Ne pas rester seul avec ses questions** : échanges au lycée, rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur , Lives Parcoursup, Journées portes ouvertes,...
- **Se préparer à la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, il faut répondre aux propositions dans un délai imparti. Il est alors nécessaire de se préparer à faire un choix

Penser aussi à préparer sa future vie étudiante

Bourse sur critères sociaux: faire une demande de bourse et/ou de logement en créant un dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Calcul des droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité: Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence

Logement en résidence universitaire: pour aider dans sa recherche de logement, consulter: trouverunlogement.lescrous.fr. Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé: pour rappel, chaque étudiant est automatiquement affilié au régime général de la Sécurité sociale.

Il est possible d'évaluer ses droits à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

- **Le numéro vert** : 0 800 400 070
- **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils**
 - Parcoursup_info sur Twitter/X
 - Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informé des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac
- **Le CIO de Brunoy, les PsyEN**

Ressources ENT : actualités et Blog orientation

The screenshot displays the Parcoursup ENT interface. At the top left, the logos for 'Région Île de France' and 'MON Lycée.NET' are visible. The user's name 'CLAIRE HELENE GUILLAUME' is shown in the top right. A search bar contains the text 'ORIENTATION'. The main content area is divided into three columns: 'Actualités', 'Prochains événements', and 'Services'. The 'Services' column contains a list of items, with 'Mes outils pédagogiques' circled in green. A green arrow points from this circled item to a detailed view of the 'ORIENTATION' page on the right. This detailed view shows a list of articles, including 'Fiches Info Licences en Ile de France', 'Journées d'immersion en CPGE au Lycée...', 'Faire le point sur son projet d'orientation...', 'Choisir son orientation après la Seconde', 'Guide national ONISEP : Après le Bac', 'Parcoursup : les bons réflexes pour choisir...', 'Les principales filières d'études supérieures...', 'Focus sur la prépa (CPGE) Lettres et Scie...', and 'Informations sur les Licences universitaires...'. The 'Fiches Info Licences en Ile de France' article is highlighted with a blue background.

Actualités Voir plus →

- JPO à l' IUT de Sénart le 8 février
16/07/2025 - 14:30
CLAIRE GUILLAUME
- JPO Institut de Psychologie Université Paris Cité
16/07/2025 - 13:35
CLAIRE GUILLAUME

Messagerie 341 non lus Voir plus →

- IM
- SI
- Lettre d'information N°15

Prochains événements Voir plus →

Vous n'avez aucun événement.

Services

- Mon drive Monlycée
Stockage et partage de fichiers et suite bureautique collaborative
- Médiacentre
Accès aux ressources numériques
- Mes outils pédagogiques**
Modules pédagogiques (blog, exercices et bien plus...) et assistance
- Pronote LP LYC METTIER-LOUIS ARMAND-YERRES
Gestion de vie scolaire
- Pronote LPO LYC METTIER-NADAR-DRAVEIL
Gestion de vie scolaire
- Pronote EREA-JEAN ISOARD-MONTGERON
Gestion de vie scolaire

ORIENTATION Créer un billet

Rechercher un billet ou un auteur Publiés 96 À valider 0 Brou

- Fiches Info Licences en Ile de France
CLAIRE GUILLAUME | Publié il y a 19 heures
vous trouverez les fiches de présentation des Licences en Ile de France en cliquant sur le lien : <https://oracde.fr/ficheslicence/>
- Journées d'immersion en CPGE au Lycée Jacques Amyot de Melun
CLAIRE GUILLAUME | Publié il y a 10 jours
Le Lycée Jacques Amyot organise une : Journée d'immersion en classe préparatoire aux grandes écoles Sur inscription obligat auprès du secrétariat à l'adresse mail suivante ce.0770933w@ac-creteil.fr selon les modalités proposées par chaque filière. ...
- Faire le point sur son projet d'orientation post-Bac
CLAIRE GUILLAUME | Publié il y a un mois